

## CODE VESTIMENTAIRE 2021

### PRÉAMBULE

Afin d'alléger le présent document, les termes « athlètes », « nageuses », « entraîneure », « coordonnatrice » et « directrice » sont utilisés au féminin, car ils représentent la réalité du club au moment de l'adoption du document.

### DÉFINITIONS

Dans le cadre de la présente politique, les termes suivants sont définis comme suit :

« **Club** » désigne Québec Excellence Synchro;

« **Membre** » désigne un athlète affilié au club pour l'année en cours ou son parent, si l'athlète est mineur;

### VÊTEMENTS OBLIGATOIRES PAR CATÉGORIE

1. Les vêtements du Club sont obligatoires pour toute athlète compétitive, selon le palier de compétitions auxquelles elle participe.
2. Il n'est pas possible de modifier ou d'altérer les vêtements du Club.

---

#### ATHLÈTES PARTICIPANT À DES COMPÉTITIONS RÉGIONALES:

- Legging noir
- Chandail bleu
- Casque de bain

---

#### ATHLÈTES PARTICIPANT À DES COMPÉTITIONS PROVINCIALES (INCLUANT LES ATHLÈTES MAÎTRES COMPÉTITIVES):

- Legging noir
- Chandail bleu
- Casque de bain

---

## ATHLÈTES PARTICIPANT À DES COMPÉTITIONS NATIONALES:

- Veste
- Legging noir
- Chandail bleu
- Chandail gris
- Camisole
- Casque de bain

## AUTRES RÈGLES VESTIMENTAIRES

3. Les règles de Natation Artistique Québec et Natation Artistique Canada font partie intégrante des règles vestimentaires du Club, notamment :
  - a) les athlètes doivent porter un maillot mono pièce noir uni et un bonnet noir (compétitions provinciales) ou un bonnet blanc (compétitions nationales) lors des épreuves de figures imposées, d'habiletés en piscine et routines techniques du Réseau Maîtres. Le bonnet ainsi que le maillot ne doivent porter aucune marque d'identification d'appartenance à un club.
  - b) Les maillots de routine doivent être opaques (non transparents), décents, de bon goût et appropriés et ne doivent pas présenter de symboles qui pourraient être considéré offensants.
  - c) Pour toutes les épreuves à sec, le port d'un maillot mono pièce noir uni et d'un cuissard ou collant noir au-dessus du genou est obligatoire.
4. Lors des entraînements, autant dans les bassins du club que les bassins lors de compétition, la décence est requise pour toutes les nageuses.